

# **L'enquête sur l'assassinat des moines de Tibhirine bientôt clôturée ?**

lundi 25 février 2019, par [Thémis](#)

***23 ans après l'assassinat des moines de Tibhirine , la justice française continue officiellement d'enquêter. Mais l'instruction pourrait être bientôt refermée.***

Le dossier des moines de Tibhirine va peut-être être refermé. C'est la juge d'instruction Nathalie Poux qui a émis pour la première fois cette hypothèse il y a un peu plus d'une semaine, le 14 février, lors d'une réunion avec les familles de victimes. Une idée qui inquiète ces parties civiles, qui estiment que les investigations demeurent incomplètes. Car malgré vingt ans d'enquête, un voile opaque entoure toujours les circonstances exactes de la mort des sept moines...

"Pour nous, c'est une très mauvaise idée", explique Me Bernard Benaïem, avocat de l'Association française des victimes du terrorisme. "Quand on clôture un dossier, plus rien ne peut bouger. Ou lorsque les choses bougent, parfois plusieurs années après, malheureusement les prescriptions sont acquises. Beaucoup de pistes n'ont pas été exploitées, il faut les exploiter, aller à fond. Aujourd'hui, peut-être que le silence est de mise sur certains aspects, et que demain ce silence n'aura plus de raison d'être".

Parmi ces pistes qui n'auraient pas été suffisamment exploitées, un long courrier de revendication du Groupe islamique armé (GIA) algérien adressé à l'époque à Jacques Chirac, ou encore plusieurs auditions jamais effectuées. Le dossier des moines, éminemment politique, demeure une pierre d'achoppement entre la France et l'Algérie.

Les sept moines avaient été kidnappés dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 et décapités par les terroristes du GIA. Celui-ci a d'ailleurs revendiqué leurs morts, dans un communiqué, le 21 mai de la même année. Les juges français ont dû attendre 2014 pour effectuer des prélèvements sur leurs dépouilles, et 2016 pour pouvoir les récupérer en France.

**Source : RTL**

**Auteur : Jean-Alphonse Richard**

**Date : 25/09/2019**